



Journal de bord

TPI IMD CFC

Journal de bord

Date:

Nombre d'heures (total journalier):

Nombre d'heures (total TPI):

Numéro de candidat

Le journal de bord est à remplir tous les jours par le candidat/ la candidate et doit être contresigné par son supérieur. Une récapitulation par demi-journée ou par journée est autorisée.

Heure:	Quels travaux ont été exécutés? Particularités: aide par une deuxième personne, aide externe, visites, interruption pour problème technique, etc.. Les évènements particuliers doivent obligatoirement être protocolés!
07.00 - 08.00	
08.00 - 09.00	
09.00 - 10.00	
10.00 - 11.00	
11.00 - 12.00	

Heure:	Quels travaux ont été exécutés? Particularités: assistance par un tiers, aide externe, visites, interruption pour problème technique, etc.., Les évènements particuliers doivent obligatoirement être protocolés!
12.00 - 13.00	
13.00 - 14.00	
14.00 - 15.00	
15.00 - 16.00	
16.00 - 17.00	
17.00 - 18.00	

Remarques / compléments SdC:

Signature candidat:

Date

Le journal de bord a été vérifié et validé!

Date:

Signature supérieur du candidat:
